



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnel

Question écrite n° 55717

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de Mme la ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur le fait que les agressions dont est victime le personnel de l'administration pénitentiaire de la part des détenus ont tendance à se multiplier. Elle souhaiterait qu'elle lui indique quelle a été l'évolution du nombre et du taux d'agressions en 1980, 1985, 1990, 1995, 2000, 2005 et 2008. Par ailleurs, elle souhaiterait savoir s'il y a d'importantes distorsions géographiques, d'un établissement pénitentiaire à un autre, et d'une région à l'autre.

Texte de la réponse

Concernant l'évolution du nombre et du taux d'agressions en milieu carcéral en 1980, 1985, 1990, 2000, 2005 et 2008, il convient de noter que le recensement au niveau national des agressions physiques d'agents a été initié qu'à partir de l'année 2000 au sein de la direction de l'administration pénitentiaire. Le nombre d'agressions relevées sont de 400 en 2000, 661 en 2005 et 595 pour l'année 2008. Le taux d'agressions (à savoir le nombre d'agressions rapportées à la population pénale) a été le suivant : 0,78 % en 2000, 1,13 % en 2005 et 0,94 % pour l'année 2008. Concernant les distorsions géographiques pouvant apparaître d'un établissement à un autre et d'une région à l'autre, il n'existe pas de distorsions importantes. Toutefois le nombre d'agressions est plus élevé dans les directions interrégionales de Paris, Lyon et Lille. Enfin, au sein de chaque région pénitentiaire, hormis celle de Paris, les établissements les plus touchés sont habituellement ceux qui accueillent le plus grand nombre de personnes détenues.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55717

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : Justice et libertés (garde des sceaux)

Ministère attributaire : Justice et libertés (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juillet 2009, page 7173

Réponse publiée le : 20 octobre 2009, page 9992